

# Il n'y aura finalement pas grève au conservatoire

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** Alors que les syndicats d'enseignants du conservatoire avaient lancé un appel à la grève pour ce mercredi, un accord a été trouvé ce mardi.

AMÉLIE GIRARD

**I**l n'y aura finalement pas grève ce mercredi 29 janvier au conservatoire à rayonnement départemental. Un accord a été trouvé ce mardi, à la veille de la journée d'action, entre Ardenne Métropole, qui gère le conservatoire et rémunère les enseignants, et les syndicats.

En début de semaine, un appel à la grève avait été lancé par les syndicats CGT et Sampl-CGT. La principale revendication concernait la rémunération des enseignants qui ne recevaient plus la part variable de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves.

## LA PART VARIABLE N'ÉTAIT PLUS VERSÉE

« Les professeurs perçoivent l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation) sous la forme d'une part fixe et d'une part variable », explique Corynne Aimé, secrétaire du syndicat Sampl-CGT.

.....  
**« La part variable leur sera versée à partir du 1<sup>er</sup> février »**

Michel Normand  
vice-président d'Ardenne Métropole

En 2023, le gouvernement a laissé la possibilité aux collectivités de réévaluer la rémunération des enseignants.

À ce moment-là, Ardenne Métropole a décidé de doubler la part fixe et a supprimé la part variable, sauf pour une petite minorité d'enseignants.

« Des changements qui n'ont pas entraîné d'augmentation de leur rémunération », fait remarquer la



Le conservatoire d'Ardenne Métropole compte 52 enseignants. Illustration

syndicaliste.

« En 2023, le système a été modifié par le gouvernement qui a multiplié le montant les plafonds. Une décision facile à prendre pour le gouvernement puisque ce n'est pas lui qui paye », fait remarquer Michel Normand, vice-président d'Ardenne Métropole chargé des finances et des ressources humaines.

## UN ACCORD TROUVÉ

Les syndicats ont alors alerté à plusieurs reprises Ardenne Métro-

pole pour demander le retour de la part variable de leur prime pour l'ensemble des 52 enseignants du conservatoire.

Une rencontre entre Michel Normand et les syndicats a eu lieu vendredi 24 janvier, sans résultat. Les syndicats ont finalement obtenu satisfaction ce mardi. « On a trouvé un accord. La part variable leur sera versée à partir du 1<sup>er</sup> février », assure Michel Normand. Les cours devraient donc se dérouler sans perturbation ce mercredi au conservatoire. ■